

Remarques à propos de certains monèmes en français
cas de *tout, tous, même, autre*

DELEN KARAAĞAÇ Nurcan
Université d'Istanbul

L'objet de ce travail est d'étudier certaines unités comme *tout, tous, même* et *autre*. Nous avons du mal à dégager clairement ces unités parce qu'elles peuvent fonctionner soit comme déterminants ou adjectifs soit comme, c'est-à-dire la possibilité pour ces unités d'appartenir à différentes classes. Nous avons décidé de traiter ces unités dans un cadre théorique solide qui, pour nous, s'inscrit dans une conception fonctionnelle de la linguistique. Celle-ci, comme le souligne Christos Clairis, « sans se rattacher d'une façon unilatérale ni au sens, ni à la forme, ni à la fonction, tentera de mettre en jeu d'une façon logique le sens, la forme, et la fonction » (Clairis 1987 : 117-126). Toutefois, une étude comme la nôtre, s'il est vrai qu'elle nécessite un cadre rigoureux, doit pouvoir se permettre une marge de liberté et ne pas se laisser enfermer dans le carcan d'une seule théorie. D'ailleurs, F. Bentolila le spécifie bien : « le choix d'une orientation doit être souple. Souvent des descripteurs partant des mêmes principes arrivent à des conclusions différentes. Ces divergences proviennent de l'application de ces principes à des données concrètes » (Bentolila 1996 : 2).

La plupart des exemples cités dans ce travail sont tirés de cinq œuvres suivantes : *Les copains* de Jules Romains, *La P... respectueuse* de Jean - Paul Sartre *Le livre de ma mère* d'Albert Cohen, *l'Amant* de Marguerite Duras, *La séparation* de Dan Franc. Dans le corps de ce travail, nous utiliserons les abréviations suivantes : *Am.*= *l'Amant* de Marguerite Duras, *Cop.*= *Les Copains* de Jules Romains, *LMM.*= *Le Livre de ma mère* d'Albert Cohen, *PR* = *La P... respectueuse* de J.-P Sartre, *Sép.*= et *La Séparation* de Dan Franck. Il est à noter que, en ce qui concerne les références au corpus dans notre travail, nous utilisons pour chaque exemple deux parenthèses : la première comporte l'initiale du prénom et le nom de l'auteur plus le titre de l'oeuvre abrégé et enfin la page où nous avons extrait l'exemple. Par exemple : (M. Duras, *Am*, 30)

Dans les lignes suivantes, nous traiterons d'abord *tout, tous*, puis *autre, même*. Rappelons de façon succincte la méthode que nous allons suivre pour mener l'étude de ces monèmes. Dans un premier temps, nous procéderons à une analyse des critères syntaxiques, qui, dans une optique fonctionnelle, nous paraît être la seule véritablement fiable pour identifier ces unités en question. Nous étudierons ensuite leur(s) comportement(s) morphologique(s), leurs comportements syntaxiques et leurs

caractéristiques sémantiques. Nous terminerons par un examen du fonctionnement référentiel de ces unités.

1. Cas de *tout*, *tous*

Nous examinons les unités *tous*, *tout* en nous fondant sur les formulations de Gérard Moignet pour caractériser leur valeur respective : *tout* s'applique au domaine du continu, *tous* au domaine discontinu et *chacun* combine « une vision généralisante des êtres avec la singularité des éléments constitutifs de l'ensemble » et « évoque l'individu en tant que partie d'un tout ».

Dans ce qui suit, nous étudions les comportements syntaxiques que peuvent exercer ces trois unités. Comme on le verra ultérieurement, les indéfinis *tout*, *tous* et *tout* peuvent assumer les principales fonctions du nom : sujet, objet, objet, direct, complément du nom, rôle prédicatif, etc. Nous examinerons aussi comment *tout* et *tous* peuvent coexister avec d'autres déterminants grammaticaux du nom (*dgn*).

1.1. Comportements syntaxiques

1.1.1. Tout

1.1.1.1. *Tout* peut remplir les principales fonctions du nom

(1)a. *Tout a grandi autour de nous. Il n'y a plus d'enfants ni sur les buffles ni ailleurs.* (M. Duras, *Am.*, 27)

b. *Il a ramassé tout ce qu'il a rencontré depuis le Tonlésap, la forêt cambodgienne.* (M. Duras, *Am.*, 23)

c. *Ne venez pas dire à présent que je suis votre complice, ce serait trop commode. Votre témoin, c'est tout.* (J.-P Sartre, *PR.*, 179)

1.1.1.2. *Tout* est compatible avec le nom

(2) *Tout condamné à mort aura la tête tranchée.*

1.1.1.3. *Tout* peut coexister avec le déterminant grammatical du nom Dans ses emplois de déterminant, *tout* présente une particularité : il peut être antéposé à un syntagme nominal comportant un article, un possessif ou un démonstratif. C'est pourquoi certains linguistes lui

donnent le nom de *prédéterminant*. Quand *tout* peut coexister avec un article, un démonstratif ou un possessif, il exprime la totalité globale.

- Il peut coexister avec l'article défini *le, la* :

(3) *On s'était trompé. L'erreur qu'on avait faite, en quelques secondes, a gagné tout l'univers.* (M. Duras, *Am.*, 99)

Nous remarquons que, dans cet emploi, *tout* indique la totalité qui n'est pas (ou qui ne peut pas être) dénombrée ; il signifie alors « entier, complet ».

- Il arrive que *tout* précède l'article indéfini *un, une* ; dans cette fonction, il signifie « entier » :

(4) *Son père vient justement de faire toute une série de compartiments à galeries ouvertes qui donnent sur la rue.* (M. Duras, *Am.*, 47)

- Nous pouvons trouver *tout* devant le possessif :

(5) *Elle a été une isolée toute sa vie, une timide enfant dont la tête trop grosse était collée avidement à la vitre de la pâtisserie du social.* (A. Cohen, *LMM.*, 59)

- *Tout* peut coexister avec le démonstratif :

(6) *Comme je faisais allusion à ce désordre revenu, elle eut un sourire d'enfant coupable. « Tout cet ordre, me dit-elle, les yeux baissés, ça m'embrouillait [...] »* (A. Cohen, *LMM.*, 65)

- *Tout* peut coexister avec l'adjectif *autre* :

(7) *C'est là le lieu où plus tard me tenir une fois le présent quitté, à l'exclusion de tout autre lieu.* (M. Duras, *Am.*, 72)

1.1.2. Tous

Dans ce qui suit, nous nous intéressons aux fonctions syntaxiques que peut présenter *tous*.

(8) *Soudain je me vois comme une autre, comme une autre serait vue, au-dehors, mise à la disposition de tous, mise à la disposition de tous les regards, mise dans la circulation des villes, des routes, du désir.* (M. Duras, *Am.*, 15)

1.1.2.1. Tous est compatibilité avec le nom

Tous est aussi déterminant, construit sans autre déterminant, il signifie « les uns et les autres sans exception » :

(9) *Ils s'imaginaient une vie exclusivement amoureuse, [...] excédant toutes joies, défiant toutes les misères.*

Notons que cela se trouve surtout dans les expressions figées comme le montre l'exemple suivant :

(10) *A tous crins, à tous égards, à toutes jambes, en toutes lettres, être à toutes mains, de toutes pièces, toutes voiles dehors, etc.*

Dans « des syntagmes nominaux prédicatifs ou appositions (servant notamment à récapituler des noms ou des faits qui précèdent) » (Grevisse 1986 : 980) et il cite les exemples ci-dessous :

(11)a. *C'étaient tous comtes, vicomtes, ducs et marquis.* (Exemple de Flaubert, *Education sentimentale*, cité par M. Grevisse 1986 : 980).

b. *Toutes espèces que je redoute.* (Exemple de J. Romains, *Violation de frontières*, cité par Grevisse 1986 : 980)

c. *Ses critères sont l'originalité, l'étrangeté et l'obscurité, toutes qualités qui sollicitent fort peu l'intelligence.* (Exemple de J. Romains, *Violation de frontières*, cité par Grevisse 1986 : 980).

1.1.2.2. *Tous* peut coexister avec les déterminants grammaticaux du nom

Tous peut coexister avec les déterminants grammaticaux du nom. Nous précisons que *tous*, par son sens, ne peut pas s'accommoder de la présence de l'article indéfini. Pour la clarté de l'exposé, nous avons intérêt à considérer un par un les différents critères :

- *Tous* peut s'utiliser avec l'article *les* et varier en genre :

(12) *Il salua au passage toutes les initiatives, tous les dévouements, toutes les générosités, qui se partageaient le mérite de cette oeuvre presque décennale.* (J. Romains, *Cop.*, 137)

- Il peut coexister avec le démonstratif *ces* :

(13) *Tous ces livres sont disparus.*

- Il peut s'utiliser avec les possessifs *mes, tes, ses*, etc. :

(14) *D'ailleurs, la poétique demoiselle, si j'avais perdu, par quelque mal soudain, ma force ou simplement toutes mes dents, elle aurait dit à sa femme de chambre, ...* (A. Cohen, *LMM.*, 89)

1.1.2.3. *Tous* + dgn + pluriel + *autres* + nom

(14)a. *Tous ses autres amis n'ont pas assisté à la réunion.*

b. *Tous ces autres amis ont assisté à la réunion.*

1.1.2.4. *Tous* + dgn + pluriel + *autres* + adjectif + nom

(15) *Tous les autres jeunes enfants ne sont pas venus.*

1.1.2.5. *Tous* + dgn + nominaux numériques

Tous peut s'employer avec les nominaux numériques comme l'illustre l'exemple ci-dessous :

(16) *Nous dormons tous les quatre dans un même lit.* (M. Duras, *Am.*, 32)

1.1.2.5. *Tous* est aussi compatible avec les pronoms personnels

Tous peut déterminer les pronoms personnels comme le souligne André Martinet : « ...*tous* a un trait qui le distingue des autres adjectifs. C'est la possibilité de déterminer les pronoms personnels dans ce qui apparaît, à première vue, comme un emploi épithétique : » (Martinet 1979 : 74).

(17) *Tu ne comprends donc pas que je suis plus malheureux que vous tous.* (J.-P Sartre, *PR.*, 172)

On constate que les unités *tout*, *tous* peuvent exercer les principales fonctions du nom. Contrairement à *tout*, *tous* peut se mettre au féminin lorsqu'il renvoie à un élément féminin. Ces deux unités font référence aussi bien à des personnes qu'à des choses. Elles peuvent fonctionner tantôt comme nominal tantôt comme représentant.

Nous venons d'étudier les fonctions syntaxiques que peuvent exercer les *tout*, *tous*. Nous analyserons à présent ces deux unités en nous appuyant sur leur(s) variation(s) formelle(s).

1.2. Comportements morphologiques

L'étude portera sur les formes uniques ou plurielles de chacune des unités qu'elles peuvent revêtir suivant le contexte.

-*Tout*, issu de l'adjectif latin *totus* signifiant tout entier, est de forme invariable et impose l'accord aux formes non marquées du verbe et de l'adjectif

- *Tous* peut varier en genre :

(18) *Son cœur battait vite sous l'étreinte de ses espérances. Toutes étaient mortes, maintenant.* (M. Grevisse 1986 :1157).

- *Tout* est variable en genre et placé devant le nom. Il peut par ailleurs déterminer un nom non comptable :

(19) *Pendant que les membres se débattaient contre certaines malices de la matière, l'âme était toute noblesse et toute sérénité.* (J. Romains, *Cop.*, p.76)

La conclusion de ce paragraphe sera la possibilité pour *tous* et l'impossibilité pour *tout* de varier en genre. Il convient ici de nous pencher sur les caractéristiques sémantiques de ces unités.

1.3. Caractéristiques sémantiques

L'analyse des caractéristiques sémantiques a dans le cas de *tout*, *tous* une valeur identificatoire plus que descriptive dans la mesure où en nous référant aux les formulations de G. Moignet, nous avons pu regrouper *chacun*, *tout* et *tous* dans un même ensemble. Rappelons ici ce que ce linguiste a formulé à propos de ces trois unités : « *tout* s'applique au domaine du continu, *tous* au domaine discontinu et *chacun* combine « une vision généralisante des êtres avec la singularité des éléments constitutifs de l'ensemble » et « évoque l'individu en tant que partie d'un tout. »

1.3.1. *Tout*

- *Tout* désigne l'inanimé, perçu sous l'angle d'une totalité globale :

(19) *Tout a commencé de cette façon pour moi, par ce visage voyant, exténué, ces yeux cernés en avance sur le temps, l'expérience.* (M. Duras, *Am.*, 12)

- *Tout* représente la totalité sous un aspect continu :

(20) *Rien ne change et pourtant tout existe d'une autre façon.*

- Il a le sens de « toutes choses » :

(21) *Ne croyez pas, ce chapeau n'est pas innocent, ni ce rouge à lèvres, tout signifie quelque chose, ce n'est pas innocent, ça veut dire, c'est pour attirer les regards, l'argent.* (M. Duras, *Am.*, 84)

- En fonction sujet, *tout* indique la généralité la plus grande et la plus vague d'une ou de plusieurs espèces d'objets, de personnes. Sa valeur généralisatrice est plus ou moins grande, selon le contexte : elle peut aller de la désignation de l'univers dans sa totalité, *tout a été créé par Dieu*, à un ensemble complet d'éléments distincts. Nous remarquons également que la phrase *tout a été créé par Dieu* fait référence à des personnes ou à des choses. Elle signifie : soit *toutes les choses ont été créées par Dieu*, soit *tout le monde a été créé par Dieu*.

- *Tout* s'applique à un individu quelconque pris au hasard parmi la totalité des individus semblables :

(22) *Toute communauté, qu'elle soit familiale ou autre, nous est haïssable, dégradante.* (M. Duras, *Am.*, p.54)

Quant à Alain Frontière, il signale que : « *tout* désigne non la totalité d'un ensemble mais n'importe quel objet pris au hasard dans cet ensemble » (Frontière 1997 : 297) et il nous donne l'exemple suivant :

(23) Pour **tout** renseignement, s'adresser à la mairie de la Ferté-Bernard.

- *Tout* exprime la totalité de l'objet considéré lorsqu'il précède un nom qui n'a pas à être précédé d'un déterminant, par exemple certains noms propres :

(24) **Tout** Istanbul accourut.

- Employé seul devant le nom, *tout* peut se rapprocher de la valeur adverbiale :

(25) Discuter en **toute** tranquillité (= discuter tout à fait tranquillement)

Nous trouvons la réflexion suivante chez M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche : «...*tout* est fréquemment utilisé comme adverbe, devant un adjectif ou un adverbe. Il indique que la qualité affecte la totalité de l'être visé : *une robe toute blanche* n'est pas nécessairement *très blanche*. » (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 330).

(26) **Tout** condamné à mort aura la tête tranchée.

Tout envisage ici à la fois l'identité de chacun des objets visés et l'ensemble qu'ils constituent.

Dans cet emploi, *tout* a une valeur très voisine de *chaque*. Il s'en distingue en ce qu'il n'exige pas l'existence réelle des éléments visés : on peut continuer à dire *tout condamné à mort aura la tête tranchée* (pourvu que la peine de mort soit instituée) même s'il n'y pas actuellement un seul condamné à mort. Si on dit *chaque condamné*, on laisse entendre qu'il existe effectivement au moins un *condamné*. C'est ce qu'on appelle la *présupposition d'existence*. » (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 329).

1.3.2. **Tous**

- *Tous* représente la totalité sous l'aspect de la discontinuité :

(27) Songez-vous aux malheurs qui nous menacent **tous** ?

- Ce pronom indique aussi l'universalité d'une espèce, considérée comme un ensemble d'individus dont chacun a une existence particulière. Ici seul le contexte permet de fixer la valeur exacte de ce pronom :

(28) Nous mourrons **tous**.

- *Tous* marque une totalité des personnes sans plus. Il s'emploie d'une façon absolue soit en parlant des hommes en général, soit pour indiquer la totalité de ceux qui forment un groupe quelconque :

(29) Elle priaït pour **tous** : pour tante Nane, pour Mireille...

- *Tous* peut englober à la fois l'inanimé et l'animé, il peut concerner des choses aussi bien que des personnes, perçus sous la forme d'un ensemble complet d'éléments comptables, distincts.

- Cette unité se réfère aux personnes :

(30) *Ma bien-aimée, je te présente à tous maintenant, fier de toi, fier de ton accent oriental, fier de tes fautes de français, follement fier de ton ignorance des grands usages.* (A. Cohen, LMM., 83)

- Elle fait référence à des choses :

(31) *Son cœur battait vite sous l'étreinte de ses espérances. Toutes étaient mortes, maintenant* (G. Flaubert)

- *Tous* a le sens de « tout le monde » :

(32) *Je sais bien que ce que je dis de tes deux gestes n'intéresse personne et que tous, se fichent de tous.* (A. Cohen, LMM., .86)

En ce qui concerne les pronoms *tout* et *tous*, on peut observer que, là aussi, *tous* n'est pas le simple pluriel de *tout*. Lorsque *tout* s'emploie pour les personnes, on se sert généralement du syntagme nominal *tout le monde*. Quant à *tous*, il s'emploie aussi bien pour des choses que pour des personnes. Nous concluons ce paragraphe en signalant que *tout*, *tous* font référence à des choses et à des personnes.

1.4. Rôles textuels

Comme on le verra ultérieurement, *tout*, *tous*, *chacun* peuvent fonctionner comme des nominaux, renvoyant alors directement à l'être qu'ils désignent. Ils peuvent aussi fonctionner comme des représentants, reprenant (anaphorique) ou annonçant (cataphorique) un terme présent dans le contexte :

1.4.1. *Tout*

- *Tout* a la valeur d'un nominal :

- (33) a. *Tout a été créé par Dieu.*
b. *Tout avait fui, même les médecins.*

Dans les exemples cités, le pronom *tout* renvoie sans intermédiaire à la réalité extralinguistique. Dans le premier exemple (33a), *tout* désigne à la fois des choses inanimées et des êtres animés alors

que dans le second (33b), il désigne uniquement « des animés », « tout le monde ». Précisons que ce second emploi est littéraire. En tant que nominal, *tout* peut aussi désigner « toutes choses ». C'est même la valeur la plus fréquente :

(35) *Et puis cette tenue qui pourrait faire qu'on en rie et dont personne ne rit. Je vois bien que tout est là. Tout est là et rien n'est encore joué, je le vois dans les jeux, tout est déjà dans les jeux.* (M. Duras, *Am.*, 22)

- *Tout* peut également annoncer, en le résumant, ce qui suit. Il fonctionne comme cataphorique :

(36) *Maintenant, elle se met sous ma protection et elle sait que je vais m'occuper de tout, du porteur, du taxi.* (A. Cohen, *LMM.*, 80)

Nous ne sommes pas d'accord avec la *Grammaire Larousse du français contemporain* de Georges Gougenheim, pour laquelle « **tout** ne peut être que nominal » (Gougenheim 1964 : 415). La référence peut être donnée par le contexte. Ce pronom peut se rapporter à un ensemble qui précède, il sert alors à le résumer :

(37) *Honneur, fortune, il avait tout perdu.*

Tout ne fait que reprendre les deux noms précédents, en suggérant très faiblement que quelques autres choses analogues sont perdues ainsi. On remarquera que, dans l'exemple (37) comme dans *Honneur, fortune, il avait tout perdu*, **tout** peut représenter des noms de personnes.

1.4.2. *Tous*

- *Tous* s'utilise habituellement anaphoriquement :

(38) *Aucune de mes lettres n'a dû lui parvenir, puisque toutes sont restées sans réponse.*

Comme anaphorique, **tous** concerne des choses aussi bien que des personnes. Comme le montre l'exemple suivant, il remplace *vieilles femmes*.

(39) *(...dans les rues qui fourmillent de vieilles femmes inutiles et aucune n'est elle mais toutes lui ressemblent.* (A. Cohen, *LMM.*, 123)

Dans l'exemple (39), le pronom **toutes** remplace *vieilles femmes*.

- Il peut aussi avoir une valeur cataphorique dans l'exemple cité ci-dessous :

(40) **Tous** étaient perplexes. Broudier tortillait ses moustaches, Bénin se grattait différents endroits de la tête, Omer se frottait le nez [...] (J. Romains, *Cop.*, 18)

- Il peut aussi prendre une valeur générique dans des expressions figées comme :

(41) *Seul contre tous et un pour tous, tous pour un.*

On notera que *tous* ne peut être que nominal quand il fait référence à l'ensemble « hommes » implicite :

(42) *On l'assit au centre de l'assemblée, au noeud de la chaleur, au point que tous regardaient nécessairement.* (J. Romains, *Cop.*, 14)

Nous venons d'étudier tout et tous en nous appuyant sur leurs comportements syntaxiques, leur(s) comportement(s) morphologiques, leurs caractéristiques sémantiques et leurs rôles textuels. Examinons dans le paragraphe suivant présent ces deux unités *autre* et *même*.

2. Cas de *autre* et *même*

Dans ce paragraphe, nous étudions le fonctionnement des unités *autre* et *même* qui ne servent pas seulement de déterminants, mais qui ont une valeur assez proche des déterminants indéfinis avec lesquels elles sont souvent classées. Nous précisons que c'est exclusivement à des fins didactiques que nous incluons ici dans l'inventaire des indéfinis les unités *même* et *autre* qui, en français moderne, ne peuvent pas très souvent apparaître dans des syntagmes tels que * *même femme*, * *autre femme* comme on le verra dans la suite de notre travail. Commençons d'abord par l'étude de *autre*.

2.1. Cas de *autre*

Comme on le verra, *autre* coexiste avec les déterminants grammaticaux du nom (modalités nominales selon d'autres terminologies). Il est à noter que les déterminants grammaticaux du nom se répartissent en deux groupes : définis et indéfinis.

2.1.1. *Autre* peut coexister les déterminants définis

Comme nous le verrons dans les exemples suivants, *autre* peuvent coexister avec les déterminants du nom tels que l'article *le*, le démonstratif et les possessifs.

(43) a. *Je vois encore les murs blanchis, le store de toile qui donne sur la fournaise, l'autre porte en arcade qui mène à l'autre chambre et à un jardin à ciel ouvert.* (M. Duras, *Am.*, 43)

(44) *Elle aussi, Betty Fernandez, elle regardait les rues vides de l'occupation allemande, elle regardait Paris, les squares de cattleyas en fleur comme cette autre femme, Marie-Claude Carpenter.* (M. Duras, *Am.*, 66)

(45) *Tu portais ta petite main à la commissure de ta lèvre, tandis que tu avançais vers moi, ton autre main en balancier scandant ta marche pénible.* (A. Cohen, *LMM*, 86)

2.1.2. *Autre* peut coexister les autres déterminants

- *Autre* peut coexister avec les déterminants indéfinis du nom comme l'article *un* et l'article indéfini pluriel *des* :

(46) *L'ombre d'un autre homme aussi devait passer par la chambre, celle d'un jeune assassin, mais je ne le savais pas encore, rien n'en apparaissait encore à mes yeux* (M. Duras, *Am.*, 95)

(47) *D'autres hommes s'élancent du banc d'oeuvre. Les trois copains fourragent les dessous des trois femmes.* (J. Romains, *Cop.*, 131)

Nous précisons que lorsque l'adjectif *autre* détermine un nom qui évoque un point du temps ou un laps de temps (*fois, jour, semaine, mois, etc.*), *autre* renvoie au passé ou à l'avenir ; sa valeur de sens dépend alors du temps du verbe mais aussi de l'article avec lequel il coexiste :

- *un autre, une autre*, renvoie plutôt à l'avenir :

(48) *Je te donnerai ce livre un autre jour.*

Dans cet exemple ci-dessus, *un autre jour* indique un jour imprécis :

- *un autre jour* peut s'opposer à un jour :

(49) *Un jour elle fait ceci, un autre jour elle fait cela.*

- *l'autre* renvoie plutôt au passé :

(50) *Je repense, soudain, au point culminant d'une balade énorme que nous fîmes l'autre année.* (J. Romains, *Cop.*, 77)

Ici, *l'autre année* signifie alors une année plus ou moins récente, dans le passé.

- Il se combine avec *tout* :

(51) *C'est là le lieu où plus tard me tenir une fois le présent quitté, à l'exclusion de tout autre lieu.* (M. Duras, *Am.*, 72)

2.1.3. *Autre* peut se combiner tous :

(52) *Toutes les autres femmes ont leur cher petit moi autonome, leur vie, leur soif de bonheur personnel, leur sommeil [...]* (A. Cohen, *LMM.*, 101)

2.1.4. Il peut se combiner avec les numéraux

(53) *Il songe aux quatre autres livres qu'il a publiés le temps de leur vie commune.* (D. Franck, *Sép.*, 161)

2.1.5. Il est compatible avec les pronoms indéfinis

Autre peut déterminer les indéfinis tels que *quelque chose, quelqu'un, personne* et *rien* par l'intermédiaire du fonctionnel *de* :

(54) *Elle sait aussi quelque chose d'autre, ...* (M. Duras, *Am.*, 35)

2.1.6. Il est compatible avec les pronoms interrogatifs

- *Autre* peut aussi déterminer les pronoms interrogatifs *qui, quoi* :

(55) *Qui d'autre va venir en Turquie ?*

2.1.7. Il est aussi compatible avec les pronoms personnels

R.-L. Wagner et J. Pinchon notent que « *Autres* détermine les pronoms *nous, vous, eux* pour les renforcer. *Vous autres* s'oppose plus fortement à *nous* et à *eux* que *vous* tout seul » (Wagner et Pinchon 1991: 122) « En fait, il n'y a, dans ce cas, aucune détermination spécifiant, dans celle qui caractérise l'épithète « de nature », soit aux emplois appositifs.[...] La chose vaut également pour *nous autres, vous autres* où *autres* n'a pour effet de renforcer le contraste qu'on établit entre *nous* et *vous* : qu'on dise : *nous, nous agissons ainsi* ou *nous autres, on fait comme ça*, la composition du groupe cerné par *nous* reste la même » écrit A. Martinet (1979 :74).

(56) *Mais nous n'hésitons pas, nous autres, nous sommes résolus à nous venger.* (J. Romains, *Cop.*, 26)

2.1.8. *Autre* peut déterminer les unités de la classe des noms

Nous signalons que *autre* peut être compatible avec les noms mais son emploi comme déterminant est rare dans la langue quotidienne. *Autre* employé sans déterminant devant un nom pluriel coordonné, dernier terme d'une série, suppose, dans l'usage régulier, que ce nom pluriel a une valeur générique et englobe les termes précédents :

(57) *Des octrois et autres impôts de consommation.* (Le Roy Ladurie, *Carnaval de Romans*, p. 403, cité par Grevisse 1986 : 989).

2.1.9. *Autre* peut s'employer comme prédicatif

(58) *Si je vais de rocher en rocher, le même torrent devient autre à chaque pas.* (Wagner et Pinchon 1991 : 122)

- Comme le souligne A. Martinet, « *autre* est attesté comme prédicatoïde appositif mais son emploi comme prédicatoïde appositif semble un peu forcé » (1979 : 74) et il en donne l'exemple suivant :

(59) *Autres, ils se comporteraient différemment.*

Après avoir examiné les diverses fonctions d'*autre*, nous nous attardons à présent sur les fonctions syntaxiques que peut avoir *même*.

2.2 Cas de *même*

Même peut coexister avec les déterminants grammaticaux du nom (l'article défini, le possessif et le démonstratif).

2.2.1. Il peut coexister avec les déterminants grammaticaux du nom

Même, comme *autre*, se construit également d'ordinaire avec un autre déterminant. Selon le sens, il précède ou suit le nom : s'il précède le nom, il marque l'identité ou la ressemblance ; s'il suit le nom, il a une valeur d'insistance.

- *Même* peut s'employer avec l'article défini :

(60) *Je ne veux pas dormir dans ses bras, dans sa chaleur, mais je dors dans la même chambre, dans le même lit.* (M. Duras, *Am.*, 61)

- *Même* peut coexister avec le démonstratif :

(61) *Que me reste-t-il à aimer maintenant, de ce même amour sûr de n'être jamais déçu? Un stylo, un briquet, ma chatte.* (A. Cohen, *LMM*, 101)

Comme *autre*, *même* peut s'accommoder de la présence des déterminants définis - cependant la combinaison avec le possessif n'est possible qu'au pluriel :

(62) *Nos mêmes livres sont ici.*

2.2.2. *Même* détermine les pronoms personnels

Même peut avoir la possibilité de déterminer les pronoms personnels. Mais, après un pronom personnel accentué ou réfléchi, on aura un trait d'union afin de pouvoir marquer l'insistance, comme l'indique l'exemple suivant :

(63) *Je la vois étant de la même chair que cet homme de Cholen mais dans un présent irradiant, solaire, innocent, dans une éclosion répétée d'elle-même,...* (M. Duras, *Am.*, 71)

2.2.3. Il peut exercer les différentes fonctions

- *Même* peut aussi être un adverbe invariable signifiant « aussi, de plus, jusqu'à » comme le montre l'exemple suivant :

(64) *Ce visage se voyait très fort. Même ma mère devait le voir.* (A. Duras, *Am.*, 12)

- Il est adverbe quand il marque l'insistance et signifie « exactement » après un autre adverbe, mais il n'y a pas de trait d'union entre cet adverbe et *même* :

(65) *Aujourd'hui même, je n'ai pas travaillé.*

- *Même* peut être un pronom. Dans cet emploi, il peut assumer les fonctions suivantes : sujet, prédicat, objet, apposition, etc. :

(66) *Les mêmes se plaignent aujourd'hui.*

(67) *Ce jour là j'ai aussi des tresses, je ne les ai relevées comme je le fais d'habitude, mais ce ne sont pas les mêmes.* (M. Duras, *Am.*, 18)

(68) *Elle avait toujours beaucoup d'amis, elle gardait les mêmes pendant de longues années et elle s'en était toujours fait de nouveaux.* (M. Duras, *Am.*, 31)

(69) *Les mêmes, ils se comporteraient différemment.* (Martinet 1979 :74)

Nous constatons qu'en fonction de pronom, *même* assume les quatre fonctions ci-dessus mais qu'il doit être alors nominalisé par un article défini. On ne confondra pas *même* déterminant variable, spécifiant le nom, avec *même* adverbe antéposé ou postposé au groupe nominal :

(70) *Même les nuits sans lune étaient illuminées.* (M. Duras, *Am.*, 77)

Conclusion

Nous avons constaté que *autre* et *même* peuvent coexister avec les déterminants grammaticaux du nom (article défini, possessif, démonstratif). Notons que contrairement à *autre*, *même* ne s'accommode ni de la présence de l'article indéfini *un* ni de celle des autres indéfinis. Ces deux unités peuvent avoir la possibilité de déterminer les pronoms personnels. Par opposition à *même*, *autre* peut déterminer, par l'intermédiaire du fonctionnel *de*, aussi bien les nominaux indéfinis (*quelqu'un, quelque chose, personne, rien*) que les interrogatifs (*qui, quoi*).

Bibliographie

ANDERSSON S., 1961, *Etudes sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*, Lund, Gleerup,

ARRIVÉ M., F. GADET et M. GALMICHE, 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*, Guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion.

- BENTOLILA F.N 1978, Sémantique et étude des unités significatives, *Syntaxe et sens*, Journée d'études, Université René Descartes, U.E.R. de Linguistique Générale et Appliquée.
- BENTOLILA F., 1994, Les pronoms indéfinis du français, *Journée d'études, Hommage Denise FRANCOIS-GEIGER*, Sorbonne.
- BENTOLILA F., 1999, Problèmes d'identification, *XXIII^e Colloque international de la linguistique fonctionnelle*, Lugano, Suisse.
- CLAIRIS C., 1984, Classes, groupes, ensembles, *La Linguistique*, vol. 20, fasc. 1, Paris, P.U.F.
- CLAIRIS C., 1994, À la recherche signifié syntaxique, *Journée d'études, Hommage à Denise François-Geiger*, Sorbonne.
- DELEN, N., 1999, *Etude indéfinis en français et en turc contemporains*, Université René Descartes (Paris V), Thèse de doctorat, sous la direction de Monsieur le Professeur Fernand BENTOLILA
- DELEN KARAAGAÇ, N., 2006, « Quelques remarques à propos de *-miş*, *-di*, et *-se* en turc contemporain », *Faits de langue en turc et en français modernes*, Domaines linguistiques, édition linguistique 53, Lincom Europa
- FRONTIERE A., 1997, *Grammaire du français*, Editions Belin, Collections sujets.
- GOUGENHEIM G., 1938, *Système grammatical de la langue française*, Paris, d'Arthey.
- GREVISSE M., 1980, *Le Bon Usage*, Paris, Gembloux Duculot.
- GREVISSE M., 1986, *Le Bon Usage*, 12^e éd. Paris, Gembloux Duculot.
- GREVISSE M., 1993, *Le Bon Usage*, Paris, Gembloux Duculot.
- MARTINET A. (dir.), 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier.
- MARTINET A., 1980, *Eléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, Coll. « Prisme ».
- MOIGNET G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- WAGNER R.-L. et J. PINCHON, 1991, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.